

Madame, Monsieur,
Chers élèves,

Voici un petit point d'actualité que je peux vous faire à ce jour, 23 mars **avec quelques changements par rapport à mon dernier message (en rouge)**

La situation que nous connaissons est inédite et, évidemment évolutive.

- **La date de fin de la mesure de fermeture n'est pas connue. Cependant, monsieur le Ministre vient d'indiquer que la date de reprise pourrait être le 4 mai**
- la **fermeture** des établissements scolaires **concerne les élèves, les adultes, sauf ceux qui ont une mission essentielle à la poursuite de l'activité pédagogique ou administrative.**

L'essentiel de l'activité des équipes éducatives, est la mise en oeuvre de la continuité pédagogique.

Il est en effet **essentiel**, que cette période ne soit pas perçue comme une *période de vacances de 3 semaines supplémentaires*, mais comme un temps de continuité d'enseignement **d'une manière différente et nouvelle.**

Ce point est très important, il en va de la réussite de vos enfants et de vous, élèves.

Evidemment c'est une situation nouvelle, dont nous n'avons pas l'habitude, mais les nouveaux outils (internet, ENT, **et DISCORD désormais**, voire visioconférence) vont permettre d'y parvenir et de continuer à préparer les élèves au mieux pour les échéances à venir.

Je ne vous donnerai pas, *à cet instant*, de détails plus précis sur cette organisation de la continuité pédagogique, dans la mesure où elle sera **adaptée à chaque classe** en fonction de son effectif, des moyens de communications déjà existants entre les professeurs et les élèves, et bien évidemment aussi, en fonction des diplômes préparés.

Néanmoins, déjà, la grande majorité des professeurs a pris contact avec vous par l'un de ces moyens

L'organisation de la réunion de l'ensemble de la communauté éducative prévue jeudi dernier a été supprimée

les examens de fin d'année se tiendront, les diplômes ne seront pas "*donnés*" en raison de la situation, il est important que chacun en soit bien conscient !

Ce travail à la maison, devant l'ordinateur doit prendre *au moins deux heures* par jour pour chaque élève !

(c'est beaucoup moins que le temps que ce vous passez d'habitude en classe, je vous le fais remarquer... mais c'est pour autant indispensable !

les modalités pratiques, là encore, vous seront données par vos professeurs)

Evidemment cela suppose que vous consultiez l'ENT du lycée chaque jour ou votre communauté discord

Si vous n'aviez pas les codes nécessaires d'accès, vous pouvez m'envoyer sur l'adresse: "le.proviseur@gmail.com" un message et ceux-ci vous seront renvoyés sur votre adresse courriel personnelle pour que vous puissiez vous connecter.

Si vous n'avez pas d'accès à un ordinateur chez vous: il est possible que le lycée puisse vous fournir une tablette ! Il faudra bien entendu que vous veniez la chercher au lycée, mais dans ce cas de figure vous êtes autorisés à venir au lycée pour cela !
(évidemment, je vous demande de nous en prévenir en indiquant quand vous pensez venir pour que nous puissions nous organiser en conséquence)

Plusieurs parents m'ont adressé des questions: je profite de ce message pour y répondre.

- Les stages PFMP: plusieurs cas de figure:

1 - l'entreprise ferme (comme disney par exemple): le stage est suspendu, annulé, reporté... nous verrons...

2- Les parents refusent que le jeune se rende en stage: ils nous font une lettre, c'est leur droit.

Là aussi report, annulation nous verrons.

3- Les stages en cours doivent être interrompus.

4- le stage est programmé pour les semaines prochaines: ils sont tous reportés !

5- le stage est prévu pour mai, juin, juillet...: je n'ai pas de "*bonne réponse*" pour l'instant. Nous verrons en fonction de l'évolution de la situation.

- Les réunions institutionnelles prévues:

Les ESS, conseils de classe, conseils de discipline et autres... **sont suspendus.**

-Pour les premières, et la **2eme session des E3C**, la période de réalisation est désormais étendue jusqu'au moins de juin.

Cela nous donne donc tout le temps de nous organiser en fonction des évolutions.

Je vous remercie de votre attention et compte sur votre sérieux, **pour votre réussite !**

Soyez assurés, Madame, Monsieur, chers élèves de notre total engagement pour que nous puissions traverser cette période dans les meilleures conditions.

Bien à vous.

Cordialement

Le Proviseur,
F. CHEFD'HOTEL